

Manuel VALLS veut doter l'État d'une «véritable» DRH : NON À L'INTERMINISTÉRIALITÉ

Le Premier ministre a annoncé ce lundi, devant les directeurs des administrations centrales sa volonté de doter l'Etat d'une « véritable » direction des ressources humaines, effective dès 2016. La direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) devra tenir ce rôle au niveau interministériel. Pour cela, un plan de « modernisation » des ressources humaines de l'État sera présenté d'ici mi-2016.

Manuel Valls a donc confié à la ministre de la Fonction publique Marylise Lebranchu, la mission d'élaborer une « nouvelle stratégie pluriannuelle de modernisation des politiques de ressources humaines », qui clarifiera les prérogatives entre le niveau ministériel et interministériel, et qui sera validée par un décret. La DGAFP verra ses pouvoirs renforcés pour être en capacité d'harmoniser les pratiques RH, notamment le pilotage de la masse salariale, des emplois et des effectifs de l'ensemble des services de l'État, celui de la formation ou la définition « des standards interministériels de performance en termes de modernisation, de simplification et de dématérialisation des process RH ». Manuel Valls a indiqué qu'il considère que les directeurs réunis devant lui sont des « patrons » devant œuvrer à la déclinaison de cette stratégie interministérielle au sein de leurs administrations.

Le gouvernement ne cache pas que la mise en œuvre du protocole PPCR, qu'il impose en dépit de l'opposition majoritaire de plusieurs syndicats permettra de revoir en profondeur la gestion des ressources humaines. Il s'agit notamment de « développer la culture managériale à tous les niveaux », en rationalisant et simplifiant les processus RH, au travers d'une rénovation des systèmes d'information.

Pour la CGT, l'objectif du gouvernement est clair : il s'inscrit pleinement dans les conclusions du rapport de la Cour des Comptes sur la masse salariale de l'Etat. Il s'agit d'uniformiser l'ensemble des règles de gestion, de rémunération et statutaire des agents de la fonction publique dans le seul but de réduire les dépenses.

Il vise donc à l'instauration d'une mobilité forcée exacerbée, sans tenir compte de la particularité des missions exercées. Il s'agit de faciliter les restructurations rendues nécessaires par les réformes engagées, et de localiser des gisements d'emplois pouvant ainsi être supprimés.

Les annonces du Premier Ministre sont également des plus inquiétantes pour le futur. Aucune leçon ne semble avoir été tirée des échecs qu'ont été l'ONP et Louvois, ni de la gabegie financière qu'ils ont constituée. En annonçant un tel programme, sans aucune concertation, le gouvernement fait preuve d'une mégalomanie des plus affolantes.

Pour la CGT Finances Publiques, il est indispensable de rappeler l'illégitimité du protocole PPCR. Les agents marquent leur refus de voir perdurer la casse du service public et de leurs droits et garanties attachés. Il est indispensable de hausser le niveau de mobilisation toutes et tous ensemble pour nous opposer à ces choix et construire le rapport de force nous permettant d'imposer les revendications des agents !

Montreuil 3/11/2015

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris
- 93514 Montreuil Cedex
- www.financespubliques.cgt.fr
- Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
- dgfip@cgt.fr
- Tél : 01.55.82.80.80
- Fax : 01.48.70.71.63

**Ensemble refusons ces régressions !
TOUTES et TOUS en grève le 18 novembre**